

## GRILLE D'AUTO-EVALUATION DE DECENCE ET D'HABITABILITE DU LOGEMENT

La Loi interdit la mise en location de logement ne répondant pas aux normes de décence.

L'aide au logement ne peut être consentie que si le logement loué répond à ces normes fixées par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 figurant dans l'avant-dernière colonne de chaque section. Les références au Règlement Sanitaire Départemental (instaurant les normes minimales d'hygiène) y figurent également.

Cette grille a été élaborée dans le but de vous aider à évaluer vous-même le respect de ces normes et constitue votre engagement pour l'ouverture des droits.

Conformément à la Loi n°90-449 du 31 mai 1990 ces informations pourront, en cas de non décence déclarée, être utilisées par l'observatoire nominatif des logements indignes et des locaux impropres à l'habitation et seront transmises aux organismes mentionnés.

En dehors de cet usage, la grille sera intégrée au dossier de demande d'aide et archivée en tant que pièce constituant le dossier qui reste du seul ressort des organismes débiteurs d'aides et ne fera l'objet d'aucun traitement informatique.

*Cette grille a été élaborée par le Cal-Pact de l'Yonne à partir d'un document provenant du réseau des ADIL.*

### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Date d'entrée initiale dans le logement (*début de la location*) : ..... / ..... / .....

Un état des lieux a-t-il été établi ? :  OUI  NON

#### **Adresse du logement:**

Ville : .....

N° : ..... rue..... étage : ..... logement n°: .....

(*si identification particulière par le bailleur ou référence sur le contrat*). Précisez, si possible, la localisation exacte (*par exemple 1<sup>ère</sup> porte à droite, dernier étage ou fond de la cour etc.*) : .....

#### **Typologie du logement :**

Chambre meublée  Appartement (*plusieurs pièces dans un immeuble collectif*)

Studio (*1 seule pièce*)  Maison individuelle  Autre type (*précisez*) : .....

Nombre de pièces d'habitation *incluant les chambres, salon* .....

#### **L'identité du Bailleur :**

##### **Propriétaire :**

Nom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

##### **Mandataire : (Agence immobilière chargée de la gestion)**

Nom : .....

N° de téléphone : .....

#### **L'identité du Locataire :**

Nom : ..... Prénom..... N° de téléphone : .....

Allocataire CAF ou MSA : Oui / Non (*barrez les mentions inutiles*) N° d'allocataire : .....

#### **L'occupation du logement :**

Nombre total de personnes devant habiter (ou déjà logées dans) ce logement : ....., dont :

- nombre d'adultes : .....

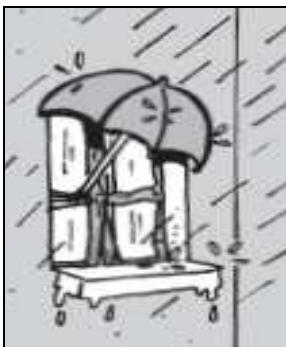

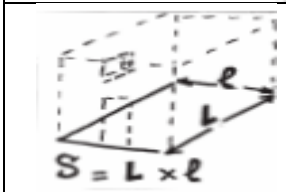


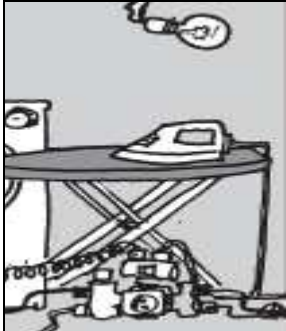
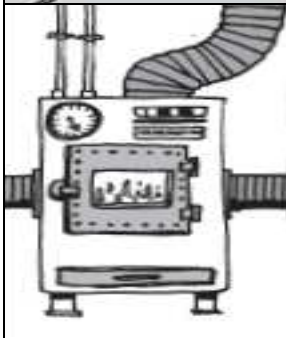

- nombre d'enfants présents, dont nombre de filles : ..... et nombre de garçons : .....

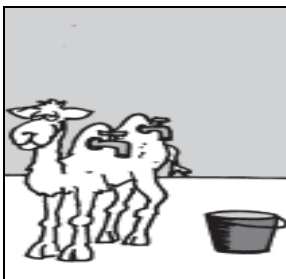

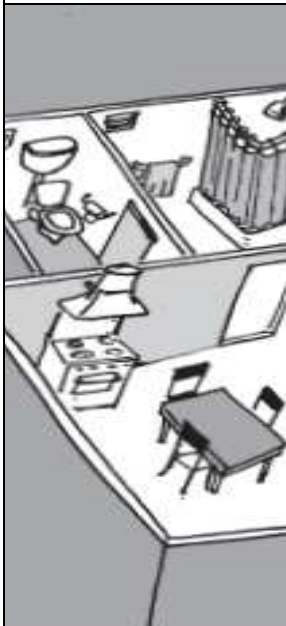
- à venir (*grossesse*) : .....

Visitez la totalité du logement en répondant aux questions numérotées et imprimées **en gras**. (Cochez les cases OUI  / NON ), chaque fois qu'elles correspondent à une situation ou à un élément que vous aurez constaté par vous-même :

|  | <b>Etat du bâti et équipement général</b>  | <b>Votre réponse</b>   | <b>Références textes réglementaires</b>  | <b>Ne pas remplir cette colonne</b> |
|--|--|--|--|-------------------------------------|
|    | <p>Cherchez un point de vue permettant d'apercevoir la toiture de l'immeuble, et relevez des indices sur son état apparent.</p> <p><b>1°) La couverture paraît-elle en bon état ?</b><br/>(pas d'affaissement important, pas de tuiles manquantes ou cassées)</p> <p>Si vous pouvez faire le tour du bâtiment, vérifiez la présence de dispositifs d'évacuation des eaux de pluie (chenaux, gouttières...)</p> <p><b>2°) L'immeuble est-il protégé des eaux de ruissellement ?</b><br/>(pas de tuyaux cassés ou déboîtés)</p> <p>Si vous pouvez faire le tour du bâtiment, vérifiez l'état des murs extérieurs et notamment les parties basses en contact avec le sol.</p> <p><b>3°) L'immeuble est-il protégé contre les remontées d'eau ?</b><br/>(pas de traces de forte dégradation)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p> | <p>D.2002 art.2.1<br/>RSD art.33</p> <p>D.2002 art.2.1<br/>RSD art.33</p> <p>D.2002 art.2.1<br/>RSD art.33</p> |                                     |
|    | <p>Empruntez les parties communes (couloirs, escaliers, coursives, terrasses accessibles, lieux d'étendage collectifs...) et vérifiez la solidité des rampes, barrières et autres garde-corps.</p> <p><b>4°) Dans les parties communes, les dispositifs de retenue des personnes sont-ils conformes à leur usage ?</b><br/>(pas de risque de chute dans le vide, pas de descellement grave)</p>  | <p><input type="checkbox"/> Pas de partie commune</p> <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.2.2<br/>R111-15 du CCH</p>   |                                     |
|   | <p>Une fois à l'intérieur du logement, vérifiez pour chaque fenêtre ainsi que pour les mezzanines, balcons ou terrasses privatives la présence, la bonne hauteur et la solidité des barres d'appui et des garde-corps.</p> <p><b>5°) Dans les parties privatives, les dispositifs de retenue des personnes sont-ils conformes à leur usage ?</b><br/>(pas de risque de chute dans le vide, pas de descellement grave)</p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.2.2<br/>R111-15 du CCH</p>   |                                     |
|  | <p>Faites le tour de l'intérieur du logement et vérifiez si les chambres et la salle à manger disposent suffisamment de la lumière du jour et comportent une fenêtre donnant directement ou indirectement sur l'extérieur.</p> <p><b>6°) Toutes les pièces d'habitation bénéficient-elles d'un éclairage naturel suffisant et d'un ouvrant, donnant directement à l'air libre ou sur un volume vitré, donnant lui-même à l'air libre ?</b><br/>(pas besoin d'un éclairage électrique durant la journée)</p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.2.6<br/>RSD art.27-2 b)<br/>RSD.art.40-1 et 2</p>  |                                     |
|  | <p>Vérifiez que les fenêtres s'ouvrent normalement et relevez la présence et le bon fonctionnement des dispositifs d'aération (bouches d'entrées d'air en parties basses et hautes, VMC ou commun à l'ensemble du logement).</p> <p><b>7°) Le logement est-il équipé d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) ?<sup>1</sup></b></p> <p><b>8°) Les dispositifs d'ouverture et de ventilation permettent-ils un renouvellement de l'air adapté à l'occupation des lieux ?</b></p>   | <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.2.5<br/>RSD art.40-1<br/>l'arrêté du 24 mars 1982</p>  |                                     |
|  | <p>En complément des informations sur l'étanchéité du bâti, relevez, pièce par pièce, l'état des plafonds et des murs.</p> <p><b>9°) Les parois intérieures (murs et plafonds) présentent-elles des traces importantes d'infiltrations (suintements, remontées d'eau auréoles récentes, tâches noires, moisissures) ?</b></p> <p><b>Si oui précisez dans quelles pièces elles sont présentes et décrivez leur importance :</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/><br/>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.2.1<br/>RSD art.27-2 a)</p>  |                                     |

<sup>1</sup> La réponse « NON » à cette question n'implique pas nécessairement une situation de non décence si le logement est par ailleurs équipé de dispositifs d'ouverture et d'aération qui permettent un bon renouvellement de l'air.

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|     | <p>Relevez, pièce par pièce, l'état des menuiseries donnant sur l'extérieur (vétusté des boiseries, présence de joints, fêlures, susceptibles de causer des entrées d'eau).</p> <p><b>10°) Les menuiseries extérieures (volets, fenêtres, porte-fenêtres) assurent-elles une protection suffisante contre la pluie?</b></p> <p>Si non précisez les pièces où se produisent ces infiltrations :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>   | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.2.1<br/>RSD art.33</p>   |  |
|    | <p>Appréciez la hauteur de la pièce principale (séjour ou salle à manger).</p> <p><b>11°) La pièce principale du logement a-t-elle une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 mètres ?</b></p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.4<br/>(RSD art.40-4)</p> |  |
|    | <p>Mesurez la surface de la pièce principale d'habitation séjour, salle à manger ou chambre) en multipliant la longueur par la largeur (ne pas tenir compte des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre).</p> <p><b>12°) Le logement dispose-t-il au minimum d'une pièce principale ayant au moins 9 m2 de surface habitable ?</b></p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.4<br/>RSD art.40-3</p>   |  |
|    | <p>Si le logement dispose d'équipements fonctionnant au gaz notamment chauffage et chauffe-eau, vérifiez l'état apparent de leur raccordement et demandez le dernier avis de passage de l'entreprise chargée de leur entretien.</p> <p><b>13°) L'installation de gaz paraît-elle sécurisée ?</b></p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.2.4<br/>RSD art.52</p>   |  |
|   | <p>Assurez-vous du bon raccordement du logement au réseau de distribution d'électricité (vérifiez l'accessibilité au disjoncteur ou coupe-circuit, la mise à la terre, l'absence de fils dénudés).</p> <p><b>14°) L'installation électrique est-elle sécurisée ?</b></p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.2.4<br/>RSD art.51</p>   |  |
|  | <p>Vérifiez que chaque pièce d'habitation ainsi que les accès, disposent d'un éclairage électrique en état de fonctionnement, et de prises de courant suffisantes pour faire fonctionner vos appareils ménagers (vérifier l'existence et l'emplacement de prises reliées à la terre).</p> <p><b>15°) Le réseau électrique permet-il l'éclairage suffisant de toutes les pièces d'habitation et de leurs accès ?</b></p> <p><b>16°) Permet-il également le fonctionnement des appareils ménagers indispensables à la vie quotidienne ?</b> (réfrigérateur, four, lave-linge...).</p>   | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p><br><p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> | <p>D.2002 art.6</p>                    |  |
|  | <p>Informez-vous sur le mode de chauffage et le type d'énergie.</p> <p><b>17°) S'agit-il d'un chauffage individuel ?</b></p> <p>Si oui, par quelle énergie est-il produit ?</p> <p>Cochez la case correspondante :</p> <p>a) électrique <input type="checkbox"/></p> <p>b) gaz propane en citerne <input type="checkbox"/></p> <p>c) gaz de ville <input type="checkbox"/></p> <p>d) gaz butane en bouteille <input type="checkbox"/></p> <p>e) fioul/mazout <input type="checkbox"/></p> <p>f) charbon <input type="checkbox"/></p> <p>g) bois <input type="checkbox"/></p>  | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>  | <p>D.2002 art.3.1</p>                  |  |
|  | <p>Si possible, vérifiez le fonctionnement actuel de l'équipement de chauffage du logement (sinon, vous ferez éventuellement une déclaration spécifique lors de la prochaine période de chauffe) et faites-vous communiquer le dernier avis de passage de l'entreprise chargée d'en assurer l'entretien, ainsi qu'un certificat de ramonage des conduits de fumée.</p> <p><b>18°) L'installation de chauffage est-elle adaptée aux caractéristiques du logement ?</b> (toutes les pièces principales peuvent être correctement chauffées)</p> <p><b>19°) Les tuyaux d'évacuation des fumées (hormis si le chauffage est électrique) paraissent-ils bien entretenus ?</b> (pas de refoulement, pas de fuites, certificat de ramonage récent)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p><br><p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> | <p>D.2002 art.3.1</p>                  |  |

|   |  |   |   |  |
|---|--|---|---|--|
|    | <p>Vérifiez comment l'alimentation en eau du logement est assurée. le logement est bien raccordé au réseau public.</p> <p><b>20°) Comment l'alimentation en eau potable est-elle assurée ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>raccordement au réseau public</b> <input type="checkbox"/></li> <li>➤ <b>forage</b> <input type="checkbox"/></li> <li>➤ <b>autre</b> (précisez) <input type="checkbox"/> .....</li> </ul> <p><b>Si elle est assurée par forage, disposez-vous d'une analyse récente réalisée par un laboratoire agréé</b> (justificatif fourni par le bailleur) ?</p>   | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.3.2<br/>RSD art. 2, 10 et 15</p>    |  |
|   | <p>Pour la pièce destinée à la cuisine (ou coin cuisine), vérifiez le fonctionnement des équipements suivants :</p> <p><b>21°) Dispose-t-on d'un évier raccordé à l'installation en eau chaude et froide ?</b></p> <p><b>22°) L'eau y coule-t-elle normalement ?</b> (pression et débit suffisants)</p> <p><b>23°) Y a-t-il un siphon sous l'évier ?</b> (empêchant le refoulement des odeurs)</p> <p><b>24°) L'aménagement de la cuisine permet-il l'installation d'un appareil de cuisson ?</b> (attention au bon état de la prise devant alimenter un four électrique)</p> <p><b>25°) Y a-t-il un dispositif d'aération suffisant pour assurer le renouvellement de l'air ?</b> (grille haute et basse, ventilation mécanique ou commun à l'ensemble du logement)</p>   | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p>   | <p>D.2002 art.3.3, 3.4<br/>RSD art.14, 40, 43</p> |  |
|  | <p>Pour l'installation sanitaire (salle d'eau et W.C.), vérifiez les points suivants :</p> <p><b>26°) Les W.C. sont-ils situés à l'intérieur du logement?</b></p> <p><b>27°) Les W.C. sont-ils séparés de la cuisine et de la pièce où vous devez prendre vos repas</b> (présence d'un dégagement, d'une chambre ou d'une salle d'eau) ?</p> <p><b>28°) Le dispositif de chasse d'eau du W.C. fonctionne-t-il correctement ?</b> (pas de fuite, pas de refoulement)</p> <p><b>29°) Y a-t-il une salle d'eau équipée d'une douche ou d'une baignoire raccordée à l'eau chaude et froide ?</b></p> <p><b>30°) L'eau y coule-t-elle normalement ?</b> (pression et débit suffisant)</p> <p><b>31°) Y a-t-il un siphon sous l'évier ?</b> (empêchant le refoulement des odeurs)</p> <p><b>32°) Y a-t-il un dispositif d'aération suffisant pour assurer le renouvellement de l'air ?</b> (grille haute et basse, ventilation mécanique ou commun à l'ensemble du logement)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/></p> <p>NON <input type="checkbox"/></p> | <p>D.2002 art.3.5<br/>RSD art.40, 45</p>          |  |

**Une seule case cochée « non », en dehors des questions n°7 et n°20, constituera une présomption de non décence et à laquelle il sera nécessaire d'apporter une réponse en terme de travaux.**

Si vous disposez d'autres éléments tels que des attestations de professionnels (*électricien, plombier, chauffagiste, expertise d'assurance, constat d'huissier*) ou de photos, susceptibles de caractériser les normes de décence de votre logement, joignez-en une copie avec la présente grille, et envoyez le tout à l'organisme demandeur.

**Les données de la présente grille pourront être transférées auprès des organismes suivants :**

La CAF de l'Yonne 12 rue du clos 89000 Auxerre - Le Conseil Général 1 r Etang St Vigile 89000 Auxerre

l'ADIL de l'Yonne 58 Bld Vauban 89000 Auxerre - l'ANAH 3 r Monge 89000 Auxerre

La DDASS de l'Yonne 25 av Pasteur BP 49 89011 Auxerre cedex - La MSA 14 bis rue Guynemer 89023 Auxerre Cedex.

Je soussigné(e) (*nom, prénom*) : .....

Certifie que les déclarations mentionnées ci-dessus correspondent bien à l'état du logement, tel que je l'ai constaté le (*date*) : ..... /..... /.....

**Signature :**